



## CT SNA/O du 11 décembre 2013

Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu du précédent CT.

### Protocole 2013/2015 et mise en œuvre au SNA/O

Le chef du SNA/O informe les membres du CT de son intention d'initier une démarche de consultation régulière des OS sur les différents sujets de réorganisation et en particulier sur les fermetures de contrôle d'aérodrome.

#### Retrait service du contrôle

FO a rappelé que :

- **FO n'a jamais cautionné les restructurations ni établi de « liste de TWR »** et qu'il est inadmissible que certains échelons de l'administration n'assument pas leur responsabilité et leurs choix auprès des personnels et des exploitants,
- certains terrains sont d'ores et déjà confrontés à des problèmes relationnels avec les exploitants. Ce climat délétère, qui risque de s'aggraver, doit être assumé par l'administration, et un accompagnement mis en œuvre afin que les personnels n'en soient pas les victimes. **FO a demandé au SNA de faire les démarches nécessaires en soutien des chefs CA,**
- **les mesures d'accompagnement (PRS+PRC)** sont en attente de publication. FO rappelle que pour en bénéficier, **seule la date effective de mutation (et non pas de décision en CAP) est prise en compte.** Ainsi en CSP, FO a demandé à l'administration de ne rendre effective les mutations qu'à l'issue de la publication des textes sauf demande « expresse » de l'agent. Le Directeur Général en a convenu et a précisé que les situations personnelles des agents seraient examinées individuellement dans l'objectif de les traiter au mieux,
- les **durées de sur-affectation** annoncées en CSP, à savoir 1 à 2 ans, ne seront pas suffisantes. **FO demande à nouveau de les augmenter à 4 ans.** De même, des **créations de postes dans l'encadrement local ou au siège des SNA** doivent être envisagées pour la réaffectation des **chefs CA,**
- FO l'a déjà dit en GS 32H de juillet 2013, la fourniture du service pendant la période transitoire doit prendre en compte l'échelonnement des départs et les effectifs réels. Les tours de service devront être adaptés et conformes aux textes.

**Attention !!! Le SNA souhaite faire du « tout ou rien »,** pas de progressif quant au départ des agents. L'administration souhaite fixer, par terrain, une date de fermeture du service du contrôle et tous les agents partiront à la même date. Ceci n'est pas toujours dans l'intérêt des personnels qui peuvent chacun avoir des contraintes propres qui nécessitent un départ à des dates différentes (vente immobilière, activité professionnelle du conjoint, prise en charge des enfants, etc...). **FO s'est déclaré totalement opposé à cette façon de faire qui suite au GS 32H et à la CAP du 12 décembre n'est en aucune manière applicable.** Ainsi, excepté dans les cas où les demandes des agents sont homogènes, chaque personnel doit pouvoir partir quand il le souhaite ! Les tours de service doivent s'adapter aux effectifs restants ! **Il n'est pas question que ces derniers aillent à l'encontre des textes réglementaires définissant le rythme et la charge de travail.**

Au total, ce sont 36 agents qui sont concernés par les fermetures du service du contrôle. Le chef SNA précise que les préfectures ont été informées suite à la signature du protocole le 23 octobre, les gestionnaires sont en cours de consultation. Le DSN a écrit aux exploitants, les rencontres sont désormais à organiser pour définir les modalités de mise en œuvre du retrait de l'ATC.

Suite au CSP du 12 novembre, la tournée SNA/O organisée par DO, SDRH et chef SNA sur les a/d est arrivée à son terme. Les agents sont informés des conditions et modalités de reclassement. Le SNA/O va maintenant se tourner plus formellement vers les agents pour recueillir leurs desideratas "définitifs", afin de synthétiser ceux-ci et d'étudier les possibilités de reclassement via un plan d'affectation et le GS 32 H début février 2014.



FO a demandé à l'administration de veiller à ne pas susciter de faux espoirs pour les personnels des a/d qui pourraient être intéressés par d'éventuels reclassements d'approches. Dans la mesure où ils seraient actés suite aux études, les calendriers ne sont clairement pas compatibles à court ou moyen terme.

**FO a négocié la mise en œuvre de ce « plan d'affectation » qui ouvre des possibilités de réaffectations supplémentaires pour les contrôleurs d'aérodrome. Cependant les mutations dans le cadre standard de la CAP restent également possibles.**

**Contrairement à certaines OS qui ont découvert, en séance de CAP du 12 décembre, les problèmes de réaffectation et de gestion des priorités des agents des TWR, Délégations et BRIA, FO a anticipé et a cherché à obtenir le plus d'opportunités et les meilleures conditions possibles pour le reclassement des agents.**

### **Passage en AFIS et formation des agents**

Si tant est que les personnels poussés dehors et contraints à la mobilité en aient envie, la formation des agents AFIS par les contrôleurs d'aérodromes pose certaines questions (communiquées en CSP) qui n'ont pas encore reçu de réponse :

- Responsabilité de l'instructeur ?
- Instruction AFIS pendant plages horaires « contrôlées » ?
- Etc ...

FO enjoint aux contrôleurs de bien considérer ces questions et d'attendre des réponses claires avant de prendre toute décision. Il n'y a aucune obligation de délivrer cette formation.

### **BRIA Nantes**

Aucune discussion n'est encore lancée sur le sujet des BRIA au niveau national donc rien de nouveau ni de spécifique sur le cas particulier de Nantes. Au vu de la pyramide des âges une première vague de départs est prévue dans 2 ans à Nantes.

Le sujet a été abordé en CSP et la DGAC a répondu que la réorganisation n'était « pas imminente ». Le plan stratégique DSNFA fait mention de la nécessité d'un volet technique préalable à toute réorganisation. Ces études feront l'objet d'un programme national.

### **Maintenance Opérationnelle Nantes**

Une mesure protocolaire prévoit une étude évolution MO/MS et une réorganisation à des fins d'uniformisation des pratiques sur l'ensemble des terrains équivalents.

Tenue d'une réunion sur le sujet en janvier 2014 pour élaborer des propositions en vue d'un prochain CSP.

### **Réseau minimal ILS**

Airbus souhaite l'installation d'un ILS Cat III à St Nazaire. Il s'acquittera intégralement de la facture.

La CGT demande à ce que 2 IESSA soient affectés localement afin d'en assurer la maintenance. FO est favorable dans la mesure où les frais engagés et l'intégralité des coûts sont pris en charge par Airbus.

Le SNA s'y oppose, contraint par les ETP ! Donc, la contrainte de réduction des effectifs et des ETP amène la DGAC à réduire les services rendus au titre du service public ET à être dans l'impossibilité de fournir des services commerciaux à titre payant. Cela s'appelle « la double peine » !!

### **NDDL Nantes-Rennes + SIV Grand Ouest**

NDDL : les études DGAC suivent leur cours... (Génie civil bâtiment, technique, espaces, dispositif CA et APP commune).

Le calendrier initial n'est clairement plus tenable, peut-être un nouveau dans quelques semaines si les instances politiques adoptent les décisions et font paraître les arrêtés ad hoc!!

**Concernant le SIV grand Ouest rien de nouveau.**

## **Le Mans 24h00**

La procédure pour les 24h00 du Mans sera classique : un appel à candidature TS+ICNA sera diffusé aux personnels contrôleurs pour la mise en place d'un renfort ponctuel.

## **SYSAT**

SYSAT = Programme de rénovation des "SYStèmes Approche Twr"

Rennes, Lille, Lyon, Nice sont les 4 sites de Démonstration / évaluation des systèmes des différents industriels (Fréquentis, Thalès, DFS, Indra).

Les présentations débuteront en février. Un appel à candidature sera diffusé dans les prochains jours vers tous les organismes TWR et APP du SNA/O.

Mi-février à Rennes, présentation de "Fréquentis" pour leur système dit "petite TWR" + position de supervision.

Les places offertes pour le SNA/O sont réparties de la manière suivante : 23 contrôleurs d'approche, 17 IESSA et 6 contrôleurs d'aérodromes. En cas de forte demande, les candidatures seront au besoin sélectionnées par tirage au sort.

